

Département de l'Hérault

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 08 AVRIL 2024

Objet :

**COMMUNE DE LESPIGNAN
BUDGET GENERAL
COMPTE DE GESTION 2023**

N° : D - 2024 - 04 - 08 - 02b

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN Myriam AGUILA, Ludvine ALBERT, Laurent FUSTER.

Procurations : M. Julien RIBES à M. René COUSIN, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, M. Jean-Philippe GARCIA à M. Bernard GUERRERE, Mme CHOLLET Marie à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Marie-Jeanne MULLER.

Absents excusés : M. Julien PUJOL, M. Olivier MONROS et Mme Solène PELLE.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

Monsieur Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des présents + 5 procurations, le compte de gestion réalisé par Monsieur le Trésorier municipal pour l'exercice 2023 en accord avec le compte administratif 2023.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Secrétaire,

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le 12 AVR. 2024
ID : 034-213401359-20240408-D2024_04_08_02B-BF

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault, le 12 AVR. 2024
Et publication ou notification
Du 12 AVR. 2024
Le Maire :

René COUSIN

Jean-François GUIBBERT

